

Réf : DGS/SAJ/E-2022-43

**ARRÊTÉ RELATIF A LA RECEVABILITÉ DES LISTES CANDIDATES
AUX ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DES USAGERS
AU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET AUX COMMISSIONS DU CONSEIL ACADÉMIQUE
DE L'UNIVERSITÉ D'ORLÉANS**

LE PRÉSIDENT DE L'UNIVERSITÉ

Vu le code de l'éducation et notamment ses articles L. 712-3, L. 712-4, L. 712-5, L. 719-6, L. 719-1, et L. 719-2 ;
Vu les articles D. 719-1 et suivants du Code de l'Éducation relatifs aux conditions d'exercice du droit de suffrage, composition des collèges électoraux et modalités d'assimilation et d'équivalence de niveau pour la représentation des personnels et des étudiants aux conseils ;
Vu l'avis du Comité Technique en date du 23 septembre 2022 ;
Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 1er septembre 2022 ;
Vu l'avis du Comité électoral consultatif en date du 27 septembre 2022 ;
Vu l'arrêté relatif aux modalités d'organisation du vote électronique au sein de l'Université d'Orléans en date du 28 septembre 2022 ;
Vu l'arrêté DGS/SAJ/E-2022-30 relatif aux élections des représentants des usagers au conseil d'administration et aux commissions du conseil académique de l'Université d'Orléans du 28 septembre 2022 ;
Vu les statuts de l'Université d'Orléans ;
Vu l'avis du comité électoral consultatif réuni en date du 8 novembre 2022 ;
Vu la régularisation opérée dans les délais impartis par la liste « UNEF et associations étudiantes pour des bonnes conditions d'études et une université émancipatrice et ouverte à tout.e.s », présentée par UNEF le syndicat étudiant, pour la candidature déposée dans le collège des usagers du grand secteur de formation ST de la CFVU ;
Vu la régularisation opérée dans les délais impartis par la liste « UNI : On agit, tu réussis ! », présentée par UNI Orléans, pour la candidature déposée dans le collège des usagers du grand secteur de formation DJEG de la CFVU ;
Vu l'irrecevabilité de la liste « Rallions nos idées pour notre université ! » présentée par le ralliement des étudiants indépendants de l'Université d'Orléans, dans le collège des usagers du grand secteur de formation ST de la CFVU, au motif que ladite liste comporte un nombre de candidats insuffisant.

ARRÊTE

ARTICLE I

L'arrêté DGS/SAJ/E-2022-36 en date du 9 novembre 2022 est abrogé.

ARTICLE II – LISTES CANDIDATES RECEVABLES, PAR ORDRE DE PRÉSENTATION

I- Au conseil d'administration

Liste « UNEF et associations étudiantes pour des bonnes conditions d'études et une université émancipatrice et ouverte à tout.e.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par UNEF, ADEEF, ADEM, CECED, Ecolo Campus, FERUF, Fédé Santé, AJGF, Génération Solidaire, FESSEF, FECR :

- BENUSSI THIOUNE MOUHAMAD
- HAMADA MOINAECHA
- PIERRE-LOUIS CLAUDEL
- DJELLEL ROMAYSSA
- ABDOU ABDALLAH ADEMOND
- EL MAJRESSI NAWELLE
- LI JIE
- CHARPENTIER MALORIE
- PALUD ERWAN
- MBEMBA LOIS
- DARNEL SOFIAN
- NGOLA VANINA

Liste « ÔCampus et tes associations » présentée par ÔCampus :

- LECLERC ANNA
- AUTISSIER NICOLAS
- OTTMANN EMMA
- GLOMBARD JEREMY
- RAYMOND FLEUR
- BRANCHY RODRIGUE
- LOHEST NATACHA
- BARODINE ANAEL
- OVIZE NOEMIE

Liste « UNI : On agit, tu réussis ! », présentée par UNI Orléans, soutenue par UNI, AFED, Action IUT, Campus vert, Université-emploi, Promotion IAE, Collectif stop les blocages !, BU by night, SGEG :

- PUENTE PIERRE-ANTOINE
- LE MONDE GANGA MERVEILLE
- SIBERT TRISTAN
- GESTA AGNES
- POLESE VALENTIN
- BONJOUR LUCIE

Liste « L'Alternative Ecolo et Solidaire » soutenue par l'Alternative :

- FARANDA HELOISE
- VIRGILI MARC
- BONNEFOY ELYN
- KOUTOU LUCAS
- KOUM SIEWE SHANA
- LABBE ENZO

Liste « Rallions nos idées pour notre université ! » présentée par le ralliement des étudiants indépendants de l'Université d'Orléans :

- ESSOMBA ATANGA CYRIL
- WAZNI KIARA
- DIAMYL BA
- BEAUVOIR MAINA
- DIOUF TAMSIR
- KOLO SOLEN
- MUNDELE MARTIN'S FELIX
- KAHEL KATIA
- BAPTISTE JEAN ALEXANDRE
- ADAMCZYK HELEN
- JONEL BASSADILA DERC BERCY
- MARECHAL MANON

Liste « Alternative Cocarde » soutenue par la Cocarde Etudiante :

- BONNEFOI AXEL
- TOCHON OMBELINE
- TROIVILLE AMBROISE
- SIMONS PHILOMENE
- METAYE RAPHAEL
- WILLEMS OCEANE
- PESCHARD PAUL
- ARCHIER SOLINE

II- A la commission de la formation et de la vie universitaire

II- A / Disciplines juridiques économiques et de gestion

Liste « ÔCampus et tes associations » présentée par ÔCampus :

- GRAVIOU JEANNE
- MCLAUGHLAN GERARD
- ROBBES DEBORAH
- PONS DE GUIGUES KILIANN
- TISSERON CAMILLE
- VAN-SPEYBROECK BRICE
- MARILLIER MORGANE
- POURADIER AXEL
- MILLET NATACHA

Liste « Rallions nos idées pour notre université ! » présentée par le ralliement des étudiants indépendants de l'Université d'Orléans :

- WAZNI KIARA
- NGUENTA NGUESSEU GUY LIONEL
- BEAUVOIR MAINA
- ESSOMBA ATANGA CYRIL
- GRIVEAU EMELINE
- MUNDELE MARTIN'S FELIX
- ADAMCZYK HELEN
- JONEL BASSADILA DERC BERCY
- MARECHAL MANON
- BAPTISTE JEAN ALEXANDRE

Liste « UNI : On agit, tu réussis ! », présentée par UNI Orléans, soutenue par UNI, AFED, Action IUT, Campus vert, Université-emploi, Promotion IAE, Collectif stop les blocages !, BU by night, SGEG :

- POLESE VALENTIN
- LE MONDE GANGA MERVEILLE
- PETAT ANTOINE
- GESTA AGNES
- GUILLONEAU HUGO

Liste « UNEF et associations étudiantes pour des bonnes conditions d'études et une université émancipatrice et ouverte à tout.e.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par UNEF, ADEEF, ADEM, CECED, Ecolo Campus, FERUF, Fédé Santé, AJGF, Génération Solidaire, FESSEF, FECR :

- AHMAT ALLAFOUZA DADI
- SENATUS LOUVEMISE
- FORT ROBIN
- LAABAB MARWA
- KARKACH JEAN
- ARJOUN AMAYNI
- KOUAKOU AMON
- JAO INES

Liste « Alternative Cocarde » soutenue par la Cocarde Etudiante :

- PESCHARD PAUL
- FALLOU JANVRAIS MANON
- BOURGERY BENOIT
- BEAUDIN AGATHE
- LE BORGNE THIBAUT
- WILLEMS OCEANE
- TROIVILLE AMBROISE

II – B / Lettres, Sciences Humaines et Sociales

Liste « UNEF et associations étudiantes pour des bonnes conditions d'études et une université émancipatrice et ouverte à tout.e.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par UNEF, ADEEF, ADEM, CECED, Ecolo Campus, FERUF, Fédé Santé, AJGF, Génération Solidaire, FESSEF, FECR :

- BATALA GLOIRE
- BONNEFOY ELYN
- FUCHS NOAM
- KARCZEWSKI RHODENE
- FAUCONNIER BASTIEN
- MANKOUR SARRA
- SANCHEZ THOMAS
- TUKUMULI SABRINA

Liste « ÔCampus et tes associations » présentée par ÔCampus :

- SORNIQUE THEOPHILE
- CLAUDON LEA
- FLAHAUT MAXIME
- COMBY ALIENOR
- DELOGE LUCIEN
- LLORENS LOUISE

Liste « Rallions nos idées pour notre université ! » présentée par le ralliement des étudiants indépendants de l'Université d'Orléans :

- BA DIAMYL
- GNING PENDA LEA MARIA
- DIENG BIRAME
- GAYE MARY
- GRANIER MATISSE
- THIOYE GNAGNA
- SOW MANSOUR
- KAHÉL KATIA

Liste « Alternative Cocarde » soutenue par la Cocarde Etudiante :

- MAROT JANY
- ARCHIER SOLINE
- MARTINEAU RYLEY
- VERIN EMILIE
- BONNEFOI AXEL
- SIMONS PHILOMENE
- METAYE RAPHAEL

II – C / Sciences et Technologies

Liste « UNEF et associations étudiantes pour des bonnes conditions d'études et une université émancipatrice et ouverte à tout.e.s » présentée par UNEF le syndicat étudiant, soutenue par UNEF, ADEEF, ADEM, CECED, Ecolo Campus, FERUF, Fédé Santé, AJGF, Génération Solidaire, FESSEF, FECR :

- BEDU ELODIE
- BLANCHARD THOMAS
- MOHAMADOU DJALLAMI IDI FANNA
- ELISEE JANEL
- PICHON NOELIE
- TOUYERAS BARTHELEMY
- ABDELWAHED HIBA
- FRASILE CLAUDE
- PROUST OLIVIA
- OUSMANE HISSEIN

Liste « ÔCampus et tes associations » présentée par ÔCampus :

- GAUTHIER CASTRO HELENA
- PELTIER RAPHAEL
- ABDESSELAM LINA
- BAEZA-GLOMON LUDOVIC
- VA NYIA LU STELLY
- DANG LUCAS
- VEGAS CAROLINE
- LEBLAY YOANN
- DRICI THEA

Liste « UNI : On agit, tu réussis ! », présentée par UNI Orléans, soutenue par UNI, AFED, Action IUT, Campus vert, Université-emploi, Promotion IAE, Collectif stop les blocages !, BU by night, SGEG :

- GEORGET THEO
- CUILLERDIER MARION
- PUENTE PIERRE-ANTOINE
- BONJOUR LUCIE
- RAMOS ESTEBAN
- EL HADDOUCHI SANIA
- CRETEL THEO

III - A la commission de la recherche

III –A / Disciplines juridiques économiques et de gestion

Aucune liste n'a été déposée.

III – B / Lettres, Sciences Humaines et Sociales

Aucune liste n'a été déposée.

III – C / Sciences et Technologies

Aucune liste n'a été déposée.

ARTICLE III – LISTES CANDIDATES IRRECEVABLES

La liste suivante est déclarée irrecevable au motif qu'elle comporte un nombre de candidats insuffisant :

Liste « Rallions nos idées pour notre université ! » présentée par le ralliement des étudiants indépendants de l'Université d'Orléans :

- DIAO MOUHAMADOU
- HDIDOU IMANE
- LAGAB YANIS
- MEHENNI TINHINANE
- HIMMID BRAHIM

ARTICLE IV – RECLAMATIONS

La commission de contrôle des opérations électorales, présidée par un membre du tribunal administratif d'Orléans, peut être saisie au plus tard le cinquième jour suivant la proclamation des résultats, de toutes contestations présentées par des électeurs, le président de l'université ou par le recteur de l'académie d'Orléans-Tours, sur la préparation, le déroulement des opérations de vote ou la proclamation des résultats. Elle statue dans un délai de 15 jours.

Par ailleurs, tout électeur, le président de l'université ou le recteur de l'académie d'Orléans-Tours peuvent invoquer l'irrégularité ou la nullité des opérations électorales devant le tribunal administratif d'Orléans.

Le recours n'est recevable que s'il a été précédé d'un recours préalable devant la commission de contrôle.

Le tribunal administratif doit être saisi au plus tard le sixième jour suivant la décision de la commission de contrôle. Il statue dans un délai maximum de 2 mois.

ARTICLE V – PUBLICITE ET EXECUTION

Les directeurs des composantes de l'université d'Orléans sont chargés de l'exécution du présent arrêté et des professions de foi qui y sont annexées. Ils sont également tenus de prendre toutes les mesures nécessaires pour diffuser l'information la plus large envers les électeurs. Ils procéderont à l'affichage du présent arrêté et des professions de foi qui y sont annexées dans leurs locaux respectifs.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez-vous au Service des affaires juridiques, chargé des élections à l'université : M. Sébastien COVIAUX au 02.38.49.49.57, M. Kevin JOINNIN au 02.38.49.47.97, Mme Camille AMÉLINEAU au 02.38.49.31.54, Mme Marlène SUKIENNIK au 02.38.49.25.51, ou Mme Joëlle CAMUS au 02.38.49.47.45. Courriel : saj@univ-orleans.fr

Fait à Orléans, le 14 novembre 2022

Le Président de l'Université d'Orléans,



Éric BLOND